

Courrier relance famille pour concession échue

La _____, le _____

Monsieur _____

Nos réf : xx/xx

Objet : Courrier de relance pour concession échue

⇒ Famille _____

⇒ Tombe n° (carré) – (rangée) n° (dans la rangée) – Cimetière de _____

Monsieur,

Dans le cadre normal de la gestion de ses cimetières, la Ville de _____ procède actuellement à une mise à jour des tombes sans concession situées dans le cimetière de _____ – (avenue du Cimetière).

Le service des cimetières, à partir de renseignements et documents divers, a identifié une tombe de votre famille, n° (carré) – (rangée) n° (dans la rangée), dans laquelle est inhumé :

- _____ décédé le _____ (jour/mois/année)

Cette tombe est couverte par le titre de concession n° _____ qui sauf erreur de notre part, est arrivée à échéance le jour/mois/année.

Je vous informe que l'article L. 2223-15 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit que « les concessionnaires et leurs ayants cause peuvent user de leur droit au renouvellement dans le délai de deux années qui suit l'arrivée à échéance de la concession ». À défaut de renouvellement dans le délai de deux années, le terrain fait alors retour à la commune « **sans aucune formalité** », le maire n'étant pas tenu « de prendre un arrêté » (CE, 26 juillet 1985, M. Lefèvre et autres, Rec. CE T.).

En conséquence, je vous invite à prendre contact **dans les meilleurs délais**, avec le service de la Conservation des Cimetières – (rue, code postal et ville) - (Tél _____._____._____._____._____._____.) afin de préciser **quel devenir vous souhaitez donner à cette sépulture**.

Sans nouvelle de votre part à la date du (jour/mois/année), la tombe sera reprise à compter du (jour/mois/année), l'opération d'exhumation et de transfert du corps sera effectuée dans le respect de la réglementation funéraire en vigueur. Les ossements exhumés seront ensuite déposés dans l'ossuaire situé dans l'enceinte du cimetière de _____. Les frais liés à cette opération funéraire sont pris en charge par la Ville de _____.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Maire,